

C.A.P.L. de mutation de la catégorie C du 13/06/2013

Déclaration liminaire

Alors que la politique d'austérité génère d'insupportables injustices sociales et conduit économiquement dans le mur, le Conseil des Ministres du 17 avril vient de prévoir d'en rajouter encore une louche en la matière.

Le gouvernement annonce un nouvel « effort structurel » d'économies de 1,9 point de PIB dès 2013 (environ 38milliards d'euros) et de 1 point supplémentaire en 2014, répartis à 14 milliards sur les dépenses et à 6 milliards sur les impôts.

On peut d'ores et déjà décrire les résultats de telles orientations : récession accrue et difficultés majeures pour la plupart des citoyens.

De tels choix sont non seulement à condamner mais également à combattre sans ambiguïté. Les Services Publics subissent d'importantes coupes budgétaires. Les coups portés contre les salariés, les retraités, les chômeurs continuent à pleuvoir :

Le chômage est en hausse constante : sur un an, la hausse est de 10,8% : il s'agit du 22e mois consécutif d'augmentation, le nombre de demandeurs d'emploi inscrit en catégorie A s'élève à 3 180 000. Toutes catégories confondues, le chômage concerne plus de 5 millions et demi de travailleurs.

Le gouvernement a annoncé la désindexation des retraites sur l'inflation ce qui signifie en clair que les pensions ne seront plus augmentées. C'est la paupérisation programmée pour des millions de retraités.

Le nombre de personnes vivant sous le seuil de pauvreté en France s'élève a plus de 8.5 millions...c'est honteux

Tout au long des années 2012 et 2013 les plans sociaux et les fermetures d'entreprises se sont multipliés (fermeture de l'usine PSA d'Aulnay, restructuration chez Renault entraînant + de 7500 suppressions de postes, fermetures de l'usine Goodyear à Amiens, de l'usine Arcelor Mittal, fermeture de la raffinerie Petroplus etc).

Dans ce contexte particulièrement nocif pour l'emploi le gouvernement fait voter un Accord National Interprofessionnel signé avec la CFDT, la CGC et la CFTC le 11 janvier 2013 « sur la sécurisation de l'emploi », qui constitue une attaque en règle contre le Code du Travail.

Dans le même ordre d'idée, le Conseil des ministres du 10 avril 2013 a validé le sens et les dispositions des projets législatifs relatifs à l'acte III de la décentralisation. Cette réforme impactera les conditions de vie et de travail des populations et des salariés.

L'acte III de la décentralisation, en lien avec la MAP (modernisation de l'action publique), vise, dans un contexte de renforcement de la crise, à adapter « l'organisation institutionnelle » de notre pays à la compétition européenne et mondiale.

La poursuite de la désindustrialisation et de la casse du service public, l'augmentation du chômage, les nouvelles attaques contre la protection sociale, la réduction des dépenses publiques, conduisent à accroître les difficultés pour les salariés et à enfoncer notre pays dans la crise.

Cette option s'inscrit dans le cadre des orientations gouvernementales de réduction des dépenses publiques qui affectent l'ensemble des institutions publiques conduisant, dans un même mouvement, à une dégradation du maillage territorial et de la qualité des services publics et des conditions de travail des professionnels.

La CGT réaffirme son opposition à l'acte III de la décentralisation. Elle revendique une organisation des prérogatives et des missions de l'État et des collectivités locales fondée sur la recherche de l'intérêt général et la réduction des inégalités sociales.

Concernant la CAP qui nous occupe aujourd'hui, celle-ci s'ouvre encore une fois dans un contexte particulièrement difficile de pénurie d'emplois.

En 2013, ce sont encore 2150 emplois de catégorie C qui ont été supprimés à la DGFIP, venant s'ajouter aux 28 000 postes supprimés ces 10 dernières années.

Dans les services, le déficit d'agents dans la filière fiscale est catastrophique :737,6 postes vacants (pour la filière GP, 337.6 poste sont vacants). Sur les deux filières, ce sont donc plus de 1000 postes qui ne sont pas pourvus et nous savons tous que cette situation va encore s'aggraver car l'administration n'a pas connaissance de tous les départs en retraite au 31décembre 2013.

Encore une fois, l'administration persiste à ne pas pourvoir les postes implantés alors que le budget devrait permettre de payer ces effectifs jusqu'au 31 décembre 2013.

L'administration réalise des économies sur la masse salariale et fait le choix comme à son habitude d'anticiper les suppressions d'emplois à venir.

Pour la CGT Finances Publiques l'Administration ne prend pas en compte la gravité de la situation auxquels sont confrontés les collègues dans les services. Elle dispose d'une marge de manoeuvre bien plus importante qu'elle ne veut le dire

Mais l'administration estime certainement que les services peuvent fonctionner correctement avec un déficit de plus de 700 agents C !

Au niveau local, la situation est tout aussi catastrophique et l'analyse de ce mouvement est peu reluisante :

- Aux 14 suppressions d'emplois d'agents de catégorie C pour la filière fiscale déjà entérinées pour 2013, vient s'ajouter un sous-effectif de –4.9 agents à l'issue de ce mouvement au 1^{er} septembre..
- Comme chaque année, le nombre de collègues se retrouvant à « la dispo du directeur » suite à la suppression de leur poste est en augmentation.

Certes, cette année un certain nombre d'entre eux a obtenu un poste (petite satisfaction pour eux, même si elle risque de n'être que temporaire) mais la plupart exerçait déjà des missions au sein du service où ils sont affectés et ne sont pas pour autant remplacés.

La situation des services est devenue insoutenable. Ce qu'attendent aujourd'hui les agents et ce que porte les syndicats et tout particulièrement la CGT Finances Publiques, c'est qu'on mette fin à cette politique de réduction drastique des emplois, cause première de la souffrance au travail et de la dégradation de la santé des personnels.

La CAP Nationale de mutations au 1^{er} septembre des agents de catégorie B de la filière fiscale devrait se tenir actuellement. Face à la situation catastrophique des emplois à la DGFIP et au blocage de l'administration sur les mutations des agents, les élus CGT, avec les autres élus de l'intersyndicale, ont décidé de ne pas siéger tant que leurs revendications ne seront pas satisfaite..

La situation étant identique pour les agents de catégorie C, nous portons à cette CAPL les revendications des élus B.

- ◆ La Direction Générale doit pourvoir à toutes les vacances d'emploi dès lors qu'il existe des demandes de mutation sur ces postes.
- ♦ La Direction Générale doit procéder immédiatement au recrutement de contrôleurs et agents des finances publiques à hauteur de tous les postes vacants et des départs en retraite prévisibles.
- ♦ Nous insistons, par ailleurs, sur l'urgence de la situation et exigeons l'arrêt des suppressions d'emplois et la création de postes à hauteur des besoins des services